

---

## INESSS : PAE, formation et cellulaires

### Description

#### **Info-Négo : Renouvellement de votre convention collective – Volume 2 no 5 – 5 décembre 2023**

Les parties patronales et syndicales se sont réunies le 1er décembre dernier pour reprendre les discussions sur le programme d'aide aux employés (PAE) et la formation.

Au cours de cette rencontre, elles ont également échangé sur la nouvelle politique concernant l'utilisation des cellulaires. Dès aujourd'hui, l'employeur remboursera les personnes coordonnatrices qui utilisent un téléphone portable dans le cadre de leurs fonctions. De plus, la nouvelle version de la politique élimine la notion de disponibilité en tout temps.

Finalement, l'employeur a présenté un document de travail visant à faciliter le suivi des discussions et des accords tout au long de la négociation. En ce qui concerne le calendrier des négociations, des dates ont été fixées toutes les semaines jusqu'en juin 2024.

### Rappels importants

Votre comité de négociation tient à vous faire certains rappels :

1. Votre comité vous encourage à déposer vos idées concernant les activités culturelles dans la boîte à suggestions.
2. Il est impératif de toujours enregistrer vos heures supplémentaires dans Votre comité vous rappelle également que l'horaire variable doit être utilisé à votre discrétion.
3. Pour toute demande de formation ou de congé sans traitement, veuillez soumettre un formulaire écrit ou un courriel.

Merci pour votre collaboration dans le respect des points deux et trois afin qu'un suivi des acceptations et des refus de l'employeur soit effectué.

### **Votre comité de négociation**

Isabelle Beaudoin

Marie-Pierre Rousseau

### **Conseillère à la négociation**

Mélanie Robert

### **Responsable politique de la négociation**

Martin Trudel

---

### Categorie

## 1. Info-Négo

**date créée**

05 Déc 2023